

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PEIM2B38PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> David GORET (david.goret@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Bénédicte NORTIER (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B38PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B38PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	12_PEIM2B38PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Maîtrise orale et écrite de la langue française de l'UE38 accorde une importance prépondérante à la maîtrise orale de la langue française. Dans cette optique, le séminaire organisé au centre La Marlagne constitue l'essentiel du contenu du cours dont il est question ici.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A partir de lectures d'albums de jeunesse, écriture d'un scénario de théâtre ; travail sur les personnages ; exercices d'oralité, d'expression ; transposition de ces albums en oeuvre théâtrale ; jeu scénique.

+ Réflexion critique quant à sa pratique et à la représentation théâtrale.

Démarches d'apprentissage

A partir d'albums de jeunesse lus, les étudiants seront amenés à écrire un scénario, à jouer leur propre création face au reste de la classe et à prendre du recul par rapport à leur expérience.

C'est donc à travers la pratique, la réalisation des exercices et projet, que les étudiants assimileront les apprentissages liés à l'oralité et comprendront les concepts relatifs aux techniques d'expression. Un investissement est donc requis, ainsi qu'une remise en question de leurs propres actions.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des exercices permettront aux étudiants de travailler entre autres au préalable, avant la représentation finale, la disposition scénique du groupe, l'exploitation de l'espace, la posture sur scène, la voix, le regard... et le personnage, mais aussi le fait d'être à l'aise face aux autres. Une aide sera également apportée durant la construction de la saynète.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Albums de jeunesse

Documents ressources

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Module d'expression orale en octobre durant le séminaire d'oralité au centre La Marlagne.

+ dossier écrit individuel à remettre après le séminaire

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv + Exo	100

Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Q1 : Evaluation : module d'expression orale et travail individuel à remettre

Q3 : L'étudiant n'ayant pas réussi l'évaluation [module d'oralité et travail] peut représenter l'examen durant la session d'août. L'évaluation [travail + oral] vaut alors pour 100% des points attribués à l'UE. L'étudiant devra contacter l'enseignant afin de recevoir les consignes adaptées.

* En cas de certificat médical ou d'examen non présenté, cf. Règlement spécifique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).